

ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 13 JUIN 2013 A VEVEY Salle Galeries du Rivage, Rue Louis-Meyer 4 VEVEY

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. José Fernandez Utges ouvre l'Assemblée à 20h00 et donne la parole à M. René Cudre-Mauroux, Membre du club Vevey Riviera Basket.

- M. René Cudre-Mauroux souhaite à tous la bienvenue à Vevey. Il salue la présence de Mme Elina Leimgruber, Municipale du Service des Sports et Jeunesse et de Mme Manon Fawer, Chef de service à la Direction de l'Education de la Jeunesse et du Sport.
- M. René Cudre-Mauroux passe la parole à Mme Elina Leimgruber.

Mme Elina Leimgruber salue les dirigeants des clubs et adresse ses chaleureuses salutations au nom de la Municipalité de Vevey.

Elle relève que Vevey Riviera Basket est une figure emblématique de la partie sportive régionale et nationale à Vevey. Elle remercie le club et souhaite à tous une bonne Assemblée Générale.

- M. J. Fernandez Utges lui remet au nom de l'AVB un fanion souvenir.
- M. René Cudre-Mauroux passe la parole à M. René Gubler, Président du club Vevey Riviera Basket.
- M. René Gubler souhaite la cordiale bienvenue à tous les membres présents et les remercie d'avoir accepté leur invitation.
- M. José Fernandez Utges lui remet au nom de l'AVB un fanion souvenir.
- M. René Cudre-Mauroux annonce qu'un apéritif sera servi en fin d'Assemblée et donne la parole à M. José Fernandez Utges, Président de l'AVB.
- M. José Fernandez Utges remercie les autorités et le Président du club de Vevey Riviera Basket et présente M. Florian Etter du Service de l'Education Physique et du Sport du canton qui, lors des « Divers », nous parlera de la partie « Sports Etudes »
- M. José Fernandez Utges informe que M. Jean Le Coultre, Membre d'honneur est décédé cette année.

Se sont excusés:

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif

Mme Eliane Rolaz, Membre d'honneur

Mme Dominique Leemann, Membre d'honneur

M. Jacques Delessert, Président Central d'honneur

M. Yves Meylan, Président Central d'honneur

M. Luc Anex, Membre d'honneur

M. Jean Neuhaus, Membre d'honneur

M. Jacques Bize (Yvonand)

Club BC Belmont

Club BC Eclépens

1.- CONTROLE DU DROIT DE PARTICIPATION, SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCE ET RETRAIT DU MATERIEL DE VOTE

Clubs convoqués:

29 clubs actifs

Clubs présents :

26 clubs présents avec droit de vote

9 clubs avec 1 voix carton de vote jaune 17 clubs avec 2 voix carton de vote vert

Total des voix: 43

Clubs excusés BC Belmont BC Eclépens

<u>Club absent</u> PM Lausanne

2.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, adressé à tous les clubs avec la convocation, est adopté sans modification.

3.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours

Nomination des scrutateurs :

M. Thierry Lannaz (Morges Basket)

M. Olivier Schott (Yverdon Basket)

4.- RAPPORTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA SAISON 2012/2013

- a) Président Central
- b) Commission des Arbitres
- c) Commission Technique
- d) Sous-Commission des Sélections
- e) Sous-Commission Mini Basket
- f) Sous-Commission des Entraîneurs
- g) Dérogations (Comité Central)
- h) Commission Discipline & Protêt
- i) Commission de Recours

M. J. Fernandez Utges rappelle que les rapports (sauf celui des dérogations) ont été envoyés à tous les clubs avec la convocation.

Rapport du Président Central

- M. R. Cudre-Mauroux (Vevey Riviera) demande qui prend les décisions concernant les incivilités qui ont lieu au bord des terrains.
- M. J. Fernandez Utges précise que pour les plaintes concernant les spectateurs et accompagnants (personnes non licenciées), le Comité Central AVB informe le club qu'en cas de récidive, le club peut-être suspendu ou faire jouer leurs matchs à huit clos.

Rapport de la SC Mini Basket

- M. R. Cudre-Mauroux relève que le paragraphe concernant l'agressivité de certains coachs et officiels de table vis-à-vis des jeunes arbitres est grave et qu'il faudrait prendre des mesures.
- M. J. Fernandez Utges informe que la 1^{ère} mesure qui a été prise, c'était de mettre des arbitres confirmés pour aider les jeunes arbitres et qu'il y a eu déjà des rapports qui ont été envoyés à la CDP.

Rapport de la SC des Entraîneurs

Mme A.-C. Doyer (Pdte Epalinges) trouve que la comparaison qui a été mise : « Le Mini basket est un monde part du basket, tout comme l'enseignement enfantin et primaire est un monde à part du milieu universitaire » n'est pas encourageante.

Rapport du Président CDP

M. Tony Perey (Pdt CDP) informe qu'il y a eu un accroissement du nombre de rapports dont les contenus sortent des limites du sport et du Fair-Play. Il avise que la Commission n'acceptera plus ce genre de débordement et que, dès la saison prochaine, les sanctions seront plus sévères.

Mme C. Gerber (Pdte LV/Prilly) demande si les noms d'arbitres sur les rapports sont souvent les mêmes ?

- M. T. Perey est d'avis que le corps arbitral doit aussi évoluer et informe qu'il y aura sur le site de l'AVB un formulaire d'observation pour que l'autre partie puisse donner sa version des faits.
- M. Sébastiano De Martis, Vice-Président de la CA annonce que, dès la saison prochaine, il y aura des groupes d'arbitres et les catégories qu'ils arbitrent.

Il précise que tout arbitre ne pourra arbitrer tous les matchs.

Il demande aux clubs que les rapports doivent être faits par un membre du comité d'une façon factuelle et non sur le ressenti.

Il signale que les rapports du côté arbitrage seront également améliorés.

M. Michel Berthet (Pdt Technique) signale qu'un nouveau formulaire pour les rapports sera créé par la COBB et sera le même pour la Suisse Romande.

Arbitrage Mini

On demande jusqu'à quel âge un jeune peut arbitrer en mini?

M. S. De Martis informe que la limite d'âge est de 14 ans au maximum 16 ans.

Pas d'intervention pour les autres rapports.

5.- APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AUX ORGANES DE L'AVB

Accepté à l'unanimité.

6.- ELECTION SUPPLEANT VERIFICATEUR DES COMPTES

VERIFICATEURS DES COMPTES 2013/2014

BBC GLAND a terminé son mandat

BC BELMONT passe rapporteur

RENENS BASKET passe membre

MORGES BASKET se propose comme suppléant.

Accepté à l'unanimité.

7.- ELECTION DES DELEGUES A SWISS BASKETBALL

M. J. Fernandez Utges informe que le Comité Central AVB a approché un certain nombre de personnes pour essayer de garder une diversité.

Il rappelle que l'AVB a droit à :

7 délégués et 3 suppléants

Une liste a été distribuée aux délégués pour votation.

M. J. Fernandez Utges demande si quelqu'un est intéressé à être délégué ? Pas d'intervention.

Résultat de la votation

M. J. Fernandez Utges cite les délégués élus pour 2 ans :

Déléqués

Mme Anne-Catherine DOYER, Présidente du BC Epalinges

Mme Marie-Rose FERNANDEZ, Présidente d'Espérance Pully

Mme Catherine GERBER, Présidente Lausanne-Ville/Prilly Basket

Mme Dominique THARIN, Membre Nyon Féminin

M. Richard LOPEZ, Membre Pully Basket

M. Toni FURNARI, Membre Vevey Riviera Basket

M. Michel BERTHET, Membre CC AVB

Suppléants

M. José FERNANDEZ UTGES, Président AVB

M. Michel VOIDE, Membre CC AVB

M. Nicolas BOURQUIN, Membre du CC AVB

8.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB SAISON 2013/2014

On signale que dans les charges le montant dans la rubrique « Défraiements » de CHF 70'000.00 ne correspond pas avec la page du détail des défraiements.

M. Michel Berthet signale que le salaire de la secrétaire ne doit pas figurer dans les défraiements.

M. Jean-Marc Boog, Trésorier fera la correction.

Votation:

7 abstentions

Le budget est accepté à la majorité.

9.- ADMISSIONS, MUTATIONS ET DEMISSIONS CLUBS

ADMISSION

Aucune.

MUTATION

Aucune.

DEMISSION

PM Lausanne

CLUB EN CONGE

Urba BBC saison 2012-2013

Le club n'a pas eu d'activité durant la saison.

CHANGEMENT DE NOM

Elan Lausanne Basket → Lausanne Ouest Basket

M. Michaël Stalder précise que les clubs Elan Lausanne Basket et BBC Lausanne étaient en partenariat et que les équipes Jeunesse jouaient sous la dénomination Lausanne Ouest.

Votation:

2 non

Le changement de nom Lausanne Ouest Basket est accepté à la majorité.

10.- PROPOSITIONS STATUTAIRES (art. 12.2 SC) - étude et votations

(les propositions ont été envoyées à tous les clubs)

PROPOSITIONS DES CLUBS

BLONAY BASKET ET VEVEY RIVIERA BASKET

MODIFICATION DU REGLEMENT TECHNIQUE AVB

Articles 4.4 et 4.5

- M. J. Fernandez Utges cite la proposition de modification des articles 4.4 et 4.5 du club Blonay Basket.
- M. Pablo Munio (Vice-Pdt Blonay) explique que certains de leurs anciens joueurs qui ont joué en LNB et qui ont voulu après descendre en série cantonale dans le même club n'ont pas pu le faire à cause du règlement et ont dû changer de club.
- M. J. Fernandez Utges signale que la proposition consiste à dire que s'il y a des joueurs qui ont joué plus de trois matchs en série nationale et qu'ils ne veulent plus jouer en LN, on doit les accepter en série cantonale.
- M. Michel Pasche (Renens) suggère de faire une modification de ce texte en précisant que, pendant les périodes de transfert, les joueurs peuvent descendre dans le même club.
- M. J. Fernandez Utges signale que le club de Vevey Riviera Basket a fait une proposition qui n'autorise ni dans le même club et ni dans un autre club.
- M. M. Berthet précise que pour la proposition de Vevey Riviera, les joueurs qui auront joué en LN ne pourront plus descendre en série inférieure, ni dans leur club, ni dans un autre club et qu'il n'y aura plus de dérogation.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges propose de faire voter la proposition de Blonay en rajoutant le texte « lors des deux périodes de transfert avec une demande formelle à l'AVB »

Le club de Vevey Riviera Basket est d'accord avec cette nouvelle modification et retire leur proposition.

Résultat de la votation :

5 abstentions

Les articles 4.4 et 4.5 nouveaux de la proposition de Blonay Basket avec le rajout du texte « lors des deux périodes de transfert avec une demande formelle à l'AVB » sont acceptés à la majorité.

LAUSANNE-VILLE/PRILLY BASKET

MODIFICATION DU REGLEMENT TECHNIQUE AVB Article 1.13

M. J. Fernandez Utges informe que le club de Lausanne-Ville/Prilly Basket demande d'abroger l'article 1.13 du RT AVB qui dit :

« L'AVB a, sous sa responsabilité, le droit de réquisitionner n'importe quelle salle d'un club pour y fixer des matchs de finale, d'appui ou de barrage, ainsi que des matchs de sélections cantonales. Les frais d'organisation et de salle sont à la charge de l'AVB »

Votation:

1 abstention

La proposition de Lausanne-Ville/Prilly d'abroger l'article 1.13 est acceptée à la majorité.

PROPOSITION DU COMITE CENTRAL

MODIFICATION DES STATUTS CENTRAUX

Article 11.4

M. J. Fernandez Utges propose de se mettre au même niveau que Swiss Basketball et de changer le délai pour l'envoi des propositions au CC au plus tard **40 jours avant l'AG** au lieu de jusqu'au 31 mars.

Votation:

L'article 11.4 nouveau avec le changement : 40 jours avant l'AG est accepté à l'unanimité.

11.- PROPOSITIONS DU CC ET DES CLUBS

Aucune proposition.

12.- NOMINATION DU CLUB ORGANISATEUR DE L'AG 2014

Morges Basket propose leur candidature.

Elle est acceptée avec les applaudissements.

13.- DIVERS

SPORTS - ETUDES

- M. J. Fernandez Utges passe la parole à M. Florian Etter, Adjoint pédagogique du SEPS pour la présentation du programme « Sports-Etudes »
- M. F. Etter cite les structures qui existent et donne quelques informations concernant les démarches à faire.
- Il répond aux diverses questions et propose à l'AVB d'organiser une séance d'information en automne.
- M. M. Berthet informe qu'il y aura ce week-end une journée de détection pour le CPE U16M à Pully.

Il précise que les joueurs qui seront retenus pour le club de Pully et qui participeront au championnat U16M national de la saison prochaine, feront office de sélection U16 cantonale pour les tournois à l'étranger.

MEMBRE HONORAIRE

M. J. Fernandez Utges annonce qu'il a reçu de la part du club BBC Yvonand une information que l'un de leurs joueurs M. Jacques Bize a fêté ses 70 ans sur le terrain et qu'il joue depuis 58 ans au basket.

Il signale que l'AVB l'a invité et qu'il n'a malheureusement pas pu venir.

Il propose de le nommer « Membre honoraire »

Il est félicité avec les applaudissements.

M. J. Fernandez Utges lui remettra un diplôme.

CHAMPIONNATS COBB

- M. J. Fernandez Utges informe que l'Association valaisanne a demandé à la COBB d'organiser un championnat interrégional pour les catégories U16M et U14M et demande l'avis des clubs concernés.
- M. M. Berthet signale qu'il n'y aura pas de tournois qualificatifs pour les catégories U16M et U14M la saison prochaine et que la COBB prendra toutes les équipes qui se sont inscrites.
- Il précise qu'ils organiseront des groupes et garderont pour le 2^{ème} tour les 12 meilleures équipes et les autres repartiront dans leur AR.
- M. Ferdinand Ndoh (NWO Basket) fait remarquer que l'heure des matchs ne doit pas être fixée trop tôt pour les longues distances.
- M. J. Fernandez Utges demande de voter pour l'organisation d'un championnat interrégional pour les catégories U16M et U14M

Résultat

2 non

La majorité des clubs est d'accord pour l'organisation de ce championnat.

CHAMPIONNAT 2LCF

M. J. Fernandez Utges propose d'organiser un championnat avec des équipes d'autres cantons.

Il prendra contact avec les clubs concernés.

COUPES VAUDOISES « MINIMES ET ECOLIERS

Mme A.-C. Doyer demande s'il est possible de faire le tirage au sort des Coupes Vaudoises avant les compétitions.

CALENDRIER AVB

M. M. Berthet informe que toutes les dates des entraı̂nements des sélections sont dans le calendrier.

Il demande aux clubs d'envoyer toutes leurs filles en âge U12 en sélection.

M. J. Fernandez Utges lève l'Assemblée à 22h05 et invite les délégués à l'apéritif.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL Mme M.-J. MEYER, Secrétaire